

## Mieux vaut-il être propriétaire ou locataire de son tank à lait ?



Par **Delphine Scohy**, journaliste élevage puis rédactrice en chef de Web-agri

Publié le 14/04/2020 (texte intégral)

**Pour un éleveur laitier, l'achat du tank représente un investissement important. Si la laiterie propose de le louer, il peut être intéressant de simuler le coût pour bien choisir entre la location et l'achat. D'autres paramètres entrent aussi en compte comme le service de maintenance, le dédommagement en cas de problème, un éventuel projet d'agrandissement, etc. Quelle sera l'option la plus rentable ?**

D'après un **sondage** réalisé sur Web-agri du 9 au 17 mars 2020, la majorité des éleveurs laitiers sont locataires de leur **tank à lait** (67,5 % contre 32,5 % qui en sont propriétaires). Parmi eux, certains songent à arrêter la location pour en acheter un et d'autres réfléchissent à revendre leur tank pour plutôt passer locataire. Mais quel intérêt ? Vaut-il mieux être locataire ou propriétaire de son tank ?

### **Louer le tank à la laiterie pour plus de tranquillité**

Pour certains, la **location** est gage de sécurité. En effet, étant propriétaire du tank, la laiterie s'occupe de l'entretien et du dépannage 7 jours sur 7. Si le troupeau évolue et que la capacité du tank ne suffit plus, elle peut aussi l'échanger contre un plus gros sans frais et surtout sans avoir à s'occuper de la revente de l'ancien.

En cas de souci avec le tank et que le lait doit être jeté, la **laiterie** prend également en charge le dédommagement. Pour autant, tout n'est pas toujours parfait, comme en témoignait récemment Alexandre sur [la page des producteurs de lait](#) : « Panne électrique du samedi : pas de **dépannage** ni de collecte avant lundi, on est obligé de jeter plus de 2 000 litres de lait. » L'éleveur qui est pourtant locataire s'insurge : « On sera bien évidemment remboursé mais c'est le fait de jeter le lait qui me rend fou. Les techniciens de la laiterie n'ont trouvé aucune solution, c'est le problème de la location : je ne peux pas faire intervenir quelqu'un d'autre qui aurait pu régler le souci et surtout plus rapidement. »

Pour ce qui est du **coût** de la location, il varie en général entre 3 et 4 €/1 000 l. Il faut donc évaluer la rentabilité en fonction du tarif. Attention cependant, toutes les laiteries ne le proposent pas. Autre mise en garde de Flavien qui loue son tank depuis toujours : « Ma laiterie a sa propre équipe pour le montage et l'entretien et je me suis rendu compte que le tank n'était pas réglé dans le bon sens (et bien-sûr dans le sens de la laiterie). Pensez donc à bien vérifier vous-même le niveau de vos tanks. »

## Être propriétaire de son tank à lait : quels avantages ?

En étant **propriétaire** de son tank, l'éleveur est libre de choisir qui réalise la maintenance. Il faut alors comparer les coûts entre les différents prestataires mais aussi et surtout s'assurer qu'ils proposent une **astreinte** les week-ends et jours fériés.

Pour reprendre l'exemple précédent, que se passe-t-il en cas de problème avec le tank qui obligerait à jeter le lait ? Cette fois-ci, c'est aux frais de l'éleveur. Heureusement, certaines assurances proposent désormais des prises en charge (exemple : erreurs antibiotiques, pannes, etc.).

En ce qui concerne le coût, l'achat du tank à lait représente un gros **investissement**. Pour la simulation, il faut aussi ajouter au prix du tank les intérêts du crédit contracté pour l'achat. Petit avantage : certaines laiteries redonnent une **prime froid** aux éleveurs propriétaires de leur tank, mais cela tend à disparaître.

Autre aspect à ne pas négliger : il faudra revendre son **tank d'occasion** et en acheter un nouveau en cas d'agrandissement. La simulation économique vaut donc vraiment le coup d'être faite !

### ÉLEVEUR LAITIER

Etes-vous propriétaire de votre tank à lait ?

1. Non et je souhaite rester locataire (435 votes)

59,8 %

2. Oui et je souhaite rester propriétaire (220 votes)

30,3 %

3. Non, mais je songe à en acheter un (55 votes)

7,6 %

4. Oui, mais je songe à en louer un (17 votes)

2,3

Total des votes : 727

<https://www.web-agri.fr/traite/article/167369/mieux-vaut-il-etre-propretaire-ou-locataire-de-son-tank-a-lait->